



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 26 décembre 2020

APPEL A LA VIGILANCE ET A LA PRUDENCE

Le préfet de la Haute-Garonne attire l'attention des usagers de la route et de la montagne sur les changements météorologiques qui sont annoncés par Météo France.

En effet, le département de la Haute-Garonne est placé en vigilance jaune pour un risque marqué d'avalanche. Des départs spontanés de taille moyenne sont possibles. Il est donc recommandé d'observer la plus grande prudence.

Rappel aux usagers concernant les avalanches :

- Informez vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude.
- Conformez vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.
- Renseignez vous en consultant les bulletins spécialisés de Météo France, les informations locales et les professionnels de la montagne.

Par ailleurs, au regard des conditions météorologiques, le préfet de la Haute-Garonne appelle à la vigilance les usagers de la route, notamment en zone de montagne. Les conditions météorologiques, associées à une baisse sensible de la luminosité, nécessitent d'adopter certains réflexes pour circuler en toute sécurité.

Les organisateurs de transports collectifs sont notamment invités à préparer leurs déplacements et faire preuve de la plus grande prudence, en s'assurant en particulier que leurs chauffeurs ont l'expérience nécessaire.

Voici quelques bons réflexes à adopter :

Avant de partir :

- **Faites le point sur l'état de votre véhicule** (niveaux, pression des pneus, éclairage, chauffage et ventilation),
- **Équipez-vous** (gilet haute visibilité et triangle de signalisation, chaînes ou équipements spéciaux, liquide antigel, bombe anti givre ou raclette, câble de démarrage, lampe de poche, vêtements chauds, eau et nourriture),

Contacts presse

05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués

- **Faites un essai de montage des chaînes ou équipements spéciaux.**

Privilégiez les déplacements de jour.

Informez-vous :

Sur les conditions météorologiques : www.meteofrance.fr ; www.vigilance.meteofrance.fr

Sur les conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr

En cas d'annonce de risques ou perturbations importants, différez votre départ.

Sur la route :

Adaptez votre conduite :

- réduisez votre vitesse,
- augmentez les distances de sécurité,
- évitez les manœuvres brutales,
- prêtez attention aux usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues...),
- allumez vos feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante,
- ne dépassez pas les engins de salage ou de déneigement et facilitez leur passage,
- écoutez les radios locales.

Si vous devez mettre les chaînes :

- garez-vous à l'écart de la chaussée pour le montage,
- posez les chaînes sur au moins 2 roues motrices,
- limitez votre vitesse à 50km/h,
- vérifiez leur tenue régulièrement et retirez-les dès qu'elles ne s'imposent plus.

Si la circulation est bloquée :

- sur la route, garez-vous sur le bas côté,
- sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence mais restez sur la file de droite sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable,
- tenez-vous informé (radio, téléphone).

Contacts presse

05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués